

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 59 du 6 août 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 11

INSTRUCTION N°154-1/ARM/SGA/DRH-MD
relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du 19 juillet 2021

INSTRUCTION N°154-1/ARM/SGA/DRH-MD relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du 19 juillet 2021

NOR ARMS 210 19 17 J

Pièce(s) jointe(s) :

Six annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Instruction N° 154/ARM/SGA/DRH-MD du 04 septembre 2017 relative à la nomenclature des professions ouvrières.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [254-1.1.](#)

Référence de publication :

[L'Instruction n°154-1/ARM/SGA/DRH-MD du 19 juillet 2021.](#)

La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*La directrice,
adjointe au directeur des ressources humaines du ministère de la défense,*

Nathalie TOURNYOL DU CLOS.